

MENSUEL N°13
SEPTEMBRE 2008
100 Frs

Actualité Syndicale



Page 4

GRÈVE GÉNÉRALE (25 Août)
Défense de l'emploi local



Page 6

GRÈVE À ARBÉ :
Réintégration d'un jeune polyvalent

Espace Militant



Page 11

UNIVERSITÉ DE NC :
Mobilisation étudiante

Echos des Fédés



Page 12

INTERVIEW :
Gilles Nahiet, président
du Conseil d'Administration
de Cap Emploi Nord

La liberté syndicale menacée

Dossier Politique

Préparation du séminaire politique de Païta

Pages 8-9



Actualité syndicale

- Grève générale : Défense de l'emploi local
- Pacifique Jardin : Les comptes du CE sont à revoir
- Super U Trianon : Mise à pied au lieu d'un licenciement
- Arbé : Réintégration d'un jeune polyvalent
- Leader Price : L'insécurité prise au sérieux
- DDEC : Situation irrégulière des personnels ATOSS

Page 4

Page 5

Page 5

Page 6

Page 6

Page 7

Espace militant

- Point de vue : Les fondements de la culture kanak en danger
- Les affaires Chimenti et Saint-Cyr dénoncées par le SENC

Page 10

Page 11

Echo des fédés

- Comité directeur : Que sont devenues la mobilisation et la solidarité des adhérents ?
- Bureau élargi : Emploi local et signes identitaires
- Conseil syndical Industrie : De nouvelles adhésions

Page 12

Page 13

Page 13

Actualité internationale

- Le déclin des coraux affecte la santé des populations tropicales

Page 14

Actualité régionale

- Fidji battu en retraite par les dirigeants océaniens

Page 15

Point de vue... C'est le nom de la nouvelle rubrique qui vous est proposée pour vous exprimer sur les sujets de société de votre choix et ainsi partager votre vision des choses avec les lecteurs de votre journal. Une initiative de la rédaction du Combat Ouvrier, en réponse aux vœux émis par les camarades, pour contribuer à la rédaction du journal par des propositions d'articles personnels. C'est aujourd'hui chose faite avec l'article du vieux Prosper sur la culture kanak qui inaugure ainsi cette nouvelle rubrique. Pour les camarades qui souhaiteraient à leur tour nous faire part de leur réflexion "écrite", vous pouvez les envoyer à : 2 rue Ali Raleb - Vallée du Tir - BP 4372 - 98847 Nouméa Cedex ou comustke@hotmail.com

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit

Rédaction : Ingrid Chanene

Conception et réalisation : SCOV

Photos : Ingrid Chanene

Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

☎ 27.06.55 / E-mail : comustke@hotmail.com

Lotissement Ma Rivière... toute la violence de l'Etat

Après les piquets de grève l'Etat vient encore de s'illustrer en évacuant manu militari quelques familles du lotissement Ma Rivière à Pont des Français au prétexte qu'elles occupaient illégalement un terrain sur lequel elles étaient pourtant installées depuis plus de 40 ans. Encore une fois le Haut Commissaire aura fait valoir une décision des tribunaux pour justifier l'intervention musclée des forces de l'ordre. Faut-il rappeler que le droit n'est pas forcément synonyme de justice ?

Ce qui apparaît clairement dans cette affaire c'est la volonté d'imposer aux plus petits la loi du plus fort. Qu'ont donc fait les habitants de Ma Rivière pour mériter un tel mépris, un tel dévouement de violence à leur rencontre ? Rien, si ce n'est qu'étant présents depuis les années 1964 dans le lotissement ils n'auront eu comme tort que de remblayer une partie du marécage devant chez eux pour se protéger des périodes de fort vent, des moustiques, tout en utilisant ce remblai, après l'avoir planté de manguiers, de letchis et de cocotiers comme site de préparation pour leurs activités coutumières et familiales.

Ce terrain, relevant de l'Etat mais qui n'existait donc pas auparavant aurait dû, dans le cadre légal sur les occupations triennales, revenir de droit aux familles présentes sur le site depuis plus de trente ans. C'est le cas des habitants de Ma Rivière. Or un entrepreneur, peu scrupuleux et c'est le moins que l'on puisse dire, a fait valoir de façon abusive un droit qu'il n'avait pas. Les tribunaux ont tranché en sa faveur en n'ayant qu'une approche très partielle du dossier. Une intervention violente, une injustice flagrante, que faut-il donc de plus pour sortir la population de sa léthargie.

En tout cas, l'USTKE ne peut rester indifférente et, en réponse à certaines interrogations, je répondrais que même si nous n'habitons pas ce lotissement nous avons un devoir de

solidarité. Nous donnons bien pour la lutte contre la cancer tout en étant en bonne santé, nous donnons bien pour la lutte contre la faim dans le monde tout en n'étant pas affamés, c'est cela la solidarité, le contraire de l'égoïsme et du chacun pour soi.

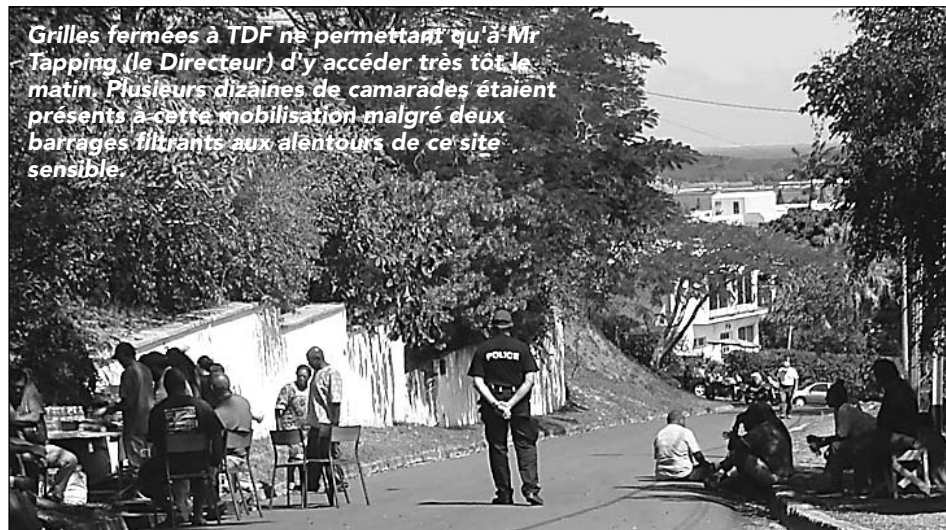


**Le Président de l'USTKE,
Gérard Jodar.**

LOTISSEMENT

Défense de l'emploi local en ligne de mire de la grève générale

La nomination du nouveau vice-recteur ajoutée à la durée des conflits en cours depuis plus de 15 mois a fait réagir notre organisation syndicale. L'USTKE a appelé l'ensemble de ses militants à se mobiliser, le 25 Août dernier, en faveur de l'emploi local, une revendication essentielle sur laquelle notre organisation ne cèdera pas.



Grilles fermées à TDF ne permettant qu'à Mr Tapping (le Directeur) d'y accéder très tôt le matin. Plusieurs dizaines de camarades étaient présents à cette mobilisation malgré deux barrages filtrants aux alentours de ce site sensible.

professionnel Augustin Ty (Touho), et au lycée d'enseignement général de Poindimié. Le retour à la normale s'est fait dans pratiquement tous les établissements du pays le lendemain de la grève.

La plupart des piquets de grève de Nouméa ont été levés en fin d'après-midi, et la majorité des adhérents ont rejoint le piquet de grève de Carsud où une assemblée générale s'est tenue vers 18 heures. La plupart des responsables syndicaux ont félicité la mobilisation des militants et des sympathisants, l'un d'entre eux, a souligné la conviction et la détermination de chaque militant. ■

Deux préavis de grève générale ont été lancés une semaine avant la mobilisation générale.

- Le premier préavis a été envoyé à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation Nationale. Il dénonce fermement la nomination du nouveau vice-recteur, Yves Melet.

" Nous sommes aujourd'hui dans des discussions qui concernent le transfert de compétence de l'enseignement secondaire qui doivent intervenir six mois après les provinciales. Nous avons fait savoir à l'État que notre pays devait récupérer cette compétence et assumer celle-ci. Si nous devons récupérer cette compétence alors que celle-ci est donnée à ceux qui viennent d'ailleurs, nous n'en voyons pas l'intérêt. Nous avons fait savoir cela à Paris, et la venue de ce nouveau vice-recteur qui n'a jamais exercé cette fonction... Il ne s'agit pas de critiques personnelles mais sa nomination est contradictoire avec la démarche de transfert de compétence ! ", a indiqué Gérard Jodar, lors d'une conférence de presse, le vendredi 23 Août.

" L'USTKE ne défend pas les personnes, mais la compétence locale car l'USTKE refuse le carriérisme outre-mer ", a renchéri le Bureau Confédéral de l'USTKE dans un communiqué émis avant le 25 Août. La nomination de deux femmes à deux postes restés vacants a fait également grincer des

dents notre organisation syndicale, dont l'une serait la compagne du vice-recteur, alors que de nombreux bacheliers pourraient postuler à ces deux postes dans la fonction publique.

Encore une aberration ! Donc, nous demandons une priorité à l'emploi local.

- Le second préavis concerne les conflits qui sont en cours notamment celui de Ponérihouen Ambulance qui arrive à son 17^{ème} mois, celui du transport public Carsud (10 mois), et celui de TDF (2mois).

Durant la journée de grève générale de 24 heures (lundi 25 Août) menée dans tout le pays, plusieurs centaines d'adhérents se sont mobilisés devant les établissements du secondaire du public et du privé. Notamment devant le lycée Jules Garnier à Nouville, et celui du lycée de Péto Attiti à Rivière Salée. Peu avant midi, les policiers sont venus retirer les branches qui jonchaient le sol menant à l'entrée du lycée professionnel de Nouville mais c'était sans compter sur la détermination des militants qui ont remis deux chaises et des branches afin de bloquer à nouveau les accès.

Les camarades de l'Alliance Scolaire, notamment au lycée Do Kamo (Vallée-des-Colons) ont cessé également de travailler, et ils n'ont pas accueilli normalement les élèves internes le dimanche. Même constat dans les établissements du Nord, au lycée

Extrait de la loi organique : article 24 (celle-ci précise les dispositions prises dans l'Accord de Nouméa signé le 5 Mai 1998 par le FLNKS, le RPCR et les représentants de l'Etat, au niveau des compétences nouvelles conférées à la N.C)

Article 24 : Dans le but de soutenir ou de promouvoir l'emploi local, la Nouvelle-Calédonie prend au bénéfice des citoyens de la Nouvelle-Calédonie et des personnes qui justifient d'une durée suffisante de résidence des mesures visant à favoriser l'exercice d'un emploi salarié, sous réserve qu'elles ne portent pas atteinte aux avantages individuels et collectifs dont bénéficient à la date de leur publication les salariés. De telles mesures sont appliquées dans les mêmes conditions à la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie et à la fonction publique communale. La Nouvelle-Calédonie peut également prendre des mesures visant à restreindre l'accès à l'exercice d'une profession libérale à des personnes qui ne justifient pas d'une durée suffisante de résidence. La durée et les modalités de ces mesures sont définies par des lois du pays.

BLOCAGE À PACIFIQUE JARDIN

Les comptes du Comité d'entreprise sont à revoir...

Pas de nettoyage des bords des routes, des parcs ou autres jardins du Grand Nouméa, le vendredi 18 juillet dernier. Le siège et l'entrepôt de Pacifique Jardin situés à l'entrée de Normandie ont été bloqués par la section STKE de cette société.

"En début d'année, nous avons demandé les comptes du C.E. Il y avait une énorme différence dans les comptes. On est passé de 3 millions à 99 000 frs CFP. Cela fait une sacrée différence ! ", s'est indigné Max Kanagushiku, le délégué syndical STKE de cette entreprise. Celle-ci est à forte majorité STKE au niveau du personnel. Le mécontentement vis-à-vis de leurs camarades de l'USOENC, et d'autres part vis-à-vis de leur direction s'est traduit par un blocage des accès à l'entrepôt et du siège social de l'entreprise.

Outre les difficultés financières rencontrées au Comité d'entreprise, les repré-

sentants STKE défendent aussi l'emploi local et le rééquilibrage. " Ils ont embauché un métropolitain (ancien militaire) pour un poste de chef d'équipe alors qu'il y avait 7 employés kanak en CDD ", a déploré le délégué syndical.

Une semaine après le blocage, les comptes du C.E. ont été tout de suite alimentés, a-t-on fait remarquer aux membres du personnel. Une réunion est prévue à la fin Août entre la DRH et les représentants syndicaux. L'expert comptable de Sécafi Alpha passera au crible les comptes.

Ne dit-on pas que les bons comptes font les bons amis ! ■



Une assemblée générale s'est tenue entre les adhérents et leurs représentants de la Fédération Commerce STKE avant que le portail ne soit rouvert en fin d'après-midi de ce vendredi 18 juillet.

BLOCAGE À SUPER U TRIANON

Une mise à pied au lieu d'un licenciement

Une journée de blocage à Super U Trianon à la mi-juillet : une première ! La direction a sanctionné une de nos adhérentes pour faute grave mais la nature de la sanction a changé au bout de deux jours de négociations.

"Elle aurait menacé une cliente avec une machette dans un des rayons du magasin. Par la suite, notre camarade a reconnu sa faute mais elle a refusé d'être licenciée pour cela ", a soulevé Edgar Kiki, le secrétaire général adjoint de la Fédération Commerce STKE qui s'occupe du secteur des hypermarchés. A la première rencontre avec la direction, celle-ci avait souhaité le départ de notre adhérente avec en prime un licenciement en bonne et due forme.

Or notre camarade travaille dans cette société depuis 19 ans et a une enfant han-

dicapée à charge. Les responsables de la Fédération Commerce STKE ont refusé tour à tour les propositions de la direction. " C'est sa première faute, nous tenons à ce que sa hiérarchie la garde et non qu'elle la renvoie sous prétexte d'avoir commis une faute grave ", a ajouté Edgar Kiki.

Finalement, c'est au bout de la deuxième rencontre entre la direction et Edwin Avae-mai, le secrétaire général de la Fédération Commerce et Divers, et Edgar Kiki que la nature de la sanction a prévalu : une mise

à pied de 6 jours au lieu du licenciement préconisé au départ par la direction. " Ils ont rémunéré les jours où elle n'a pas travaillé, à savoir du 8 au 28 juillet derniers ", ont-ils rajouté. ■

◀ Très tôt le matin du 17 juillet dernier : portes et grilles de ce hypermarché ont été fermées au public. Le renfort des camarades (une vingtaine) des autres secteurs du commerce a été salué par les responsables sur ce point de blocage.



Réintégration d'un jeune polyvalent

La section STKE de Arbé a cessé le travail pendant deux jours et demi à la mi-Août afin de dénoncer le comportement irrespectueux d'un chef d'atelier. Elle a demandé la réintégration d'un jeune qui a été licencié.

" J'ai tenu des propos irrespectueux à l'encontre de certaines personnes, en particulier envers un de nos jeunes qui est en CDD depuis un an et sept mois ", a soutenu Thierry Pouya, le délégué syndical de Arbé. Suite à cette attitude discriminatoire que la section a jugé comme étant un harcèlement moral, elle a tenu à souligner la gravité de la situation.

Après un accident de travail, ce jeune a été en congé maladie durant

une semaine. Et surprise à son retour à l'atelier : il a été licencié par sa direction. Bien entendu, la section ne voulant pas en rester là, a demandé sa réintégration immédiate.

Après avoir travaillé comme manœuvre au chantier du domaine de Tuband, la direction l'a affecté à l'atelier de Ducos. " Les premières fois, il me mettait toujours la pression ", se souvient Sam Nirua, jeune polyvalent au dock principal de Ducos. Il faisait aussi bien du rangement de matériel que de la peinture sur les grues de l'entreprise.

Les camarades qui ont défendu son cas ont obtenu, au bout de la deuxième rencontre avec la direction, le renouvellement de son CDD jusqu'à la fin de l'année. Il occupe à présent le même poste qu'il avait avant son licenciement, et il va de soi qu'il y a aura d'autres rencontres avec le personnel de la DRH afin de trouver une solution à la poursuite du contrat d'embauche. ■

Quelques-uns des chantiers de Arbé ont tourné au ralenti, notamment celui du centre-ville (Baltus), celui de Porte-de-Fer (Colline des Poètes), et celui de Dumbéa (Mangaréva) - Arbé fait essentiellement de la construction de gros œuvre, du génie civil et de la fondation.

Ici, les camarades de la section STKE en assemblée générale, le mercredi 13 Août dernier, devant leurs locaux à Ducos, rue Reaumur.



DÉBRAYAGE À LEADER PRICE

L'insécurité prise au sérieux

Une responsable du site de Leader Price a été agressée à l'ouverture du magasin de l'hypermarché à Ducos, le Mardi 15 Juillet dernier. Une agression à l'arme blanche qui n'a pas laissée indifférent

le personnel STKE. Ils ont réagi en effectuant un débrayage le Samedi suivant, de 10 heures à 13 heures. Les autres partenaires sociaux ont rejoint le mouvement de débrayage en bousculant un peu les habitudes des clients qui ont été faire leur courses ce jour-là.

Durant la semaine qui suivit le débrayage, une rencontre a eu lieu entre la direction et Bernadette Mapéri, 2^{ème} adjointe de la Fédération Commerce STKE où un accord a été trouvé entre les différentes parties.

Les mesures qui ont été prises - afin de lutter contre la délinquance et les agressions directes à l'intérieur des moyennes ou grandes surfaces - l'installation des sonnettes d'alarmes et



autres appareils de détection en cas de vol ou d'agression.

Elles permettent de renforcer la sécurité des employés sur l'ensemble des sites de Nouméa (Auteuil, Magenta, Ducos et Rivière-Salée). Reste à savoir si ces mesures de protection et de sécurité seront installées dans les hypermarchés de Bourail et de Koné ! ■



Situation irrégulière des personnels ATOSS, la DDEC attend les financements

Grosses perturbations dans les établissements scolaires catholiques au retour des vacances de Juillet. Les personnels ATOSS (administratifs, techniques, ouvriers, service, santé) ont cessé de travailler durant 24 heures dans leurs services respectifs. La revalorisation des petits salaires des personnels, la situation des personnels à temps partiel, l'amélioration des retraites du personnel d'éducation comme chez leurs collègues du public : des points de revendications soulevés parmi d'autres auprès de la Direction Diocésaine de l'École Catholique.

"Sur la grève d'aujourd'hui, nous voulons attirer l'attention sur les éducateurs remplaçants. Il faut revoir le traitement des salaires. Il y a un écart entre les titulaires et les remplaçants" rétorque ce jour-là Firmin Atti, le délégué du personnel STKE au collège Sainte-Marie Païta.

Du côté de la DDEC, elle - s'engage à une démarche en direction des provinces afin de mettre à plat l'ensemble des dispositions statutaires et salariales concernant les personnels non enseignants rémunérés sur fonds provinciaux. Le but étant d'arrêter un cadre contractuel visant à aboutir à une parité de traitement entre public et privé - c'est-ce qui a été convenu entre les deux parties en préambule des points de revendications dans un protocole qui a mis fin au conflit, le lundi 28 juillet dernier.

Par ailleurs, la direction de l'enseignement catholique explique qu'elle ne peut pas prendre dans l'immédiat d'engagements financiers du fait que l'argent vient principalement des subventions publiques accordées aux établissements privés par les collectivités provinciales.

De son bureau au lycée Anova, le directeur de l'établissement d'enseignement général assure qu'il comprend le mouvement mais " il regrette que les personnels grévistes bloquent le restaurant Saint-Marcellin ". Les personnels non grévistes ont fait en sorte que les quelques élèves présents au lycée aient quand même un sandwich et une boisson fraîche pour midi. " Une fois de plus, nos élèves pâtissent d'une



situation dont ils ne sont pas responsables " ajoute Mr Guiomard, le directeur du lycée Anova.

Au lycée Marcellin Champagnat, et celui de Jean XXIII, c'est le même constat : il y a un peu moins de 20% des effectifs présents. Une journée perturbée pour tous les lycéens, mais il n'en reste pas moins qu'ils devront s'atteler à la rattraper avec l'aide de leurs professeurs. La fin de l'année arrive à grand pas, les examens aussi...

Quant aux autres points du cahier de revendications :

- **le salaire des surveillants remplaçants** (la DDEC s'est engagée à partir du 1^{er} Août à interpellier les provinces afin de régulariser leur situation) ;
- **concernant l'amélioration des retraites du personnel d'éducation par rapport à leurs collègues du public** : la DDEC s'engage à suivre la sugges-

▲ Au restaurant Saint-Marcellin à Païta, l'ensemble des grévistes des établissements privés de la commune se sont retrouvés pour faire le point avec leurs représentants syndicaux.

tion de l'USTKE de prendre l'attache du groupe Malakoff dans les meilleurs délais. L'objectif étant d'obtenir des avantages supplémentaires en matière de retraite et de prévoyance permettant de réduire les écarts existants au regard du régime dont bénéficient les catégories du personnel correspondantes du public.

La mise en place d'un calendrier visant à revoir les accords d'intéressement sur les cantines sera engagée dès le début Septembre. Chacune des deux parties s'engagent à se rencontrer chaque mois afin d'aboutir à la fin de l'année à un accord satisfaisant les deux parties. ■

Préparation du séminaire politique de Païta

Après la commune de Kôôhnê, le directoire politique (5^{ème} directoire depuis le début de l'année) s'est tenu le Samedi 23 Août dernier à la mairie du Mont-Dore. Une première pour les membres du Parti travailliste qui se réunissent habituellement dans des communes indépendantistes. Objectif : préparation du séminaire politique de Païta et mise en commun des travaux des groupes de réflexions faisant suite à celui de Kôôhnê.

Douze comités communaux étaient présents sur les quinze. Échanges des données sur l'implantation des comités communaux ou des sections de base et prises de paroles par les représentants de chaque structure afin de donner un état des lieux avant le séminaire de Païta.

Ici au Mont-Dore, le comité communal du Mont-Dore Dhû Anka (Baleine à bosse en langue Djubéa Kaponé). Une association qui s'est créée récemment et qui veut avant tout protéger, préserver l'environnement de cette commune du Sud (2^{ème} commune du pays par son nombre d'habitants - 24 426 habitants, soit un accroissement de plus de 18% depuis 1996). Les responsables veulent aussi défendre le niveau de vie des citoyens, le développement économique, le social, la culture des citoyens.

Actuellement, les membres de cette association s'attachent surtout à soulever un dossier accablant sur la gestion de l'eau au Mont-Dore. " *Un autre dossier préoccupant : le déplacement des populations vivant dans des squats dans le secteur du Vallon Dore. 40 familles seraient concernées. Elles sont d'origine wallisienne et kanak* ", a affirmé Ferdinand Wathodrawa, secrétaire général du comité communal du Mont-Dore. Différentes activités et

création de sections de quartier sont en cours de réalisation.

Baptiste Pourouda, un des représentants du comité communal de Pwoindiwiâ (Poindimié) a souligné le manque de cohérence entre les responsables syndicaux et les responsables politiques. A Wawilu (Houailou), il y a eu un élan de formation des sections de bases après les municipales mais celui-ci est retombé. Pour l'élue du Parti Travailliste de la commune de Poya, l'essentiel du programme repose sur la représentation municipale et elle y travaille avec beaucoup d'engagement avec les personnes qui croient au programme du Parti. Pour le comité communal de Païta, l'Association Développement Culturel de Païta a été récemment créée en vue des provinciales. Mais avant cela, il est prévu le 1^{er} séminaire Politique à la tribu de Saint-Laurent en fin Septembre. Depuis la mi-Juillet, le comité communal de Nouméa travaille en partenariat avec celui du Mont-Dore. Ceux qui ont fait partie de la liste de " Nouméa Autrement " n'ont toujours pas monté leur association, ils leur restent à payer une note assez conséquente à l'imprimerie. A Dumbéa, il n'y a toujours pas de comité communal mais un énorme effort est demandé à ceux qui souhaitent



L'un des ateliers animé par Lady Pouyé (au premier plan à gauche). La culture kanak : état des lieux et situation en 2008. Quelles sont les orientations que l'on peut retenir pour les programmes des provinciales de 2009 et pour l'élaboration du projet politique.



C'est la première fois que le drapeau de Kanaky et de l'USTKE flottent devant cette institution communale du Grand Sud.

problématiques :

- la première consiste à optimiser les relations entre le syndicat et le Parti. Par exemple, expliquer aux militants les différents statuts du Parti Travailleiste et du syndicat. Autre exemple, fédérer les structures existantes : section de base, comités communaux, fédérations, coordination élargie et Directoire Politique.

- la deuxième concerne le thème de la jeunesse. Cette problématique a été traitée en plusieurs sous thèmes dont notamment :

- jeunesse et politique,
- jeunesse et emploi,
- jeunesse et formation,
- jeunesse et éducation,
- jeunesse et délinquance.

Atelier 2

" Culture kanak : état des lieux et situation en 2008 "

Atelier animé par Lady Pouyé. Les participants à cet espace de réflexion n'ont pas pu répondre à cette question, par contre ils ont émis deux propositions. Une qui consiste à faire une remontée des données (informations) de ce qui se passe dans chaque province. L'autre proposition repose sur le fait de récupérer le contenu de chaque programme communal du Parti Travailleiste lors des précédentes élections municipales afin de faire un état des lieux des réalités ou spécificités locales.

Atelier 3

" La gestion des institutions. Quels constats peut-on faire en 2008 ? "

Quelles institutions pour l'avenir ? "

Atelier animé par Jean-Claude Tutugoro. Une des propositions a émané de cet espace de réflexion : le sénat coutumier doit être saisi sur tous les dossiers. Son rôle ne serait plus uniquement consultatif mais décisionnel. Le constat : il existe plusieurs formes de démocratie : de type anglo-

saxonne, monarchie/démocratie...

Atelier 4

" Le pays : quelle souveraineté pour demain ? Quel système politique ? Quelle relation avec la France ? "

Atelier animé par Simon Naaoutchoué.

Cet atelier s'est posé la question des définitions de la notion d'indépendance et celle de la souveraineté. Autre terme ressorti lors de l'exposé oral de cet atelier : la notion de nationalisme. Un terme à prendre avec des pincettes. Conclusion : bien définir ce terme pour ne pas faire d'amalgame avec des mouvements nationalistes et racistes prôné en Europe vers les années 1920. " Si l'on devient indépendant, il faudra répondre à cette question d'indépendance. Si on se place sur le plan international, on parle d'interdépendance. Le terme de souveraineté est plus approprié que le nationalisme ", a fait remarquer l'un des membres du Directoire Politique. ■

travailler ensemble dans cette commune. Pour le comité communal de Drehu, les membres se rencontrent tous les mercredis. Depuis la création du bureau, ils ont tenu au total cinq assemblées générales. Le secrétaire général demande à tous les comités communaux du pays le nombre de participants afin d'organiser au mieux l'accueil du prochain Directoire sur l'île (samedi 4 octobre). Pour laaï (Ouvéa), il n'y a toujours pas de bureau constitué à ce jour. Absent durant les précédents directoires, le porte-parole du Parti Travailleiste de laaï a excusé les représentants. " Chacun est responsable à son niveau ", a-t-il dit à la fin de son intervention.

LE POINT SUR LES ATELIERS

Après un repas copieux partagé en commun au boudodrome, situé à proximité du Centre Culturel du Mont-Dore, les militants se sont de nouveau rendus à la mairie, et ils se sont répartis sur trois ateliers.

Atelier 1

" Comment asseoir le Parti et gagner aux élections provinciales de Mai 2009 ? "

Une question qui a déjà été posée à Nāwetta (Ponérihouen). Les participants à cet atelier se sont penchés sur cette question. Il en est ressorti de ces échanges : une stratégie de développement des structures. La réflexion a abouti à deux

Commune du Mont-Dore Province Sud

- Pas d'élu du Parti Travailleiste au conseil municipal.
 - 2^{ème} commune du pays par son nombre d'habitants (24 426 habitants, soit un accroissement de plus de 18% depuis 1996).
 - Commune à part entière depuis 1970 et résulte de l'agglomération de différents quartiers allant de Pont-des-Français jusqu'à Plum.
 - Ses limites ont été définies par un décret du 24 Décembre 1971.
 - Trois tribus sont installées dans les limites communales : La Conception, Ouara (Île Ouen) et la tribu de Saint-Louis.
 - Population jeune : les moins de 30 ans représentent 57% de la population totale.
 - 14 quartiers : Robinson, Yahoué, Vallon-Dore, Boulari, Saint-Michel, La Conception, Plum, Île Ouen, Pont-des-Français, Mont-Dore sud, Saint-Louis, Lembi-Mourange, La Coulée et le Grand sud.
- Néanmoins, la commune est urbanisée essentiellement entre Pont-des-Français et Plum. Les 9/10^{èmes} du territoire de la commune sont inhabités et la nature a pris place depuis de nombreuses décennies.

Les fondements de la culture kanak en danger

La culture Kanak est un mode de vie propre au peuple autochtone de la Kanaky. Et au même titre que la culture de chaque peuple de la terre, elle contribue à la richesse du patrimoine culturel de l'humanité.

Mais la culture de notre peuple est menacée dans ses fondements même, au travers des valeurs de la morale coutumière qui sont le respect, la solidarité, l'unité, le partage, la reconnaissance mutuelle.

Ce sont ces valeurs-là qui règlent notre conduite depuis notre naissance jusqu'à notre mort, comme le décrivent les quelques faits de la vie suivants (qui peuvent varier selon les aires coutumières mais dont les valeurs morales véhiculées sont les mêmes).

Le nouveau-né est présenté à son oncle maternel à qui il devra aussi d'autres gestes coutumiers à son ma-

riage et à sa mort. En retour, il a droit à certaines faveurs de cet oncle. Et quand il marche devant des personnes assises..., il se courbe. Il emploie une périphrase par respect au prénom de sa sœur qu'il ne prononce pas (exemple : la mère de Kaméa) et réciproquement. Il offre la plus grosse igname à son grand frère avant l'offrande des ignames au chef de clan puis au chef de la tribu où le bougna de partage réunit toute la tribu.

Le kanak présente aussi un geste coutumier quand il rentre chez quelqu'un pour la première fois ou pour une réunion de travail. Il aide à la construction de la case ou à la préparation du champ d'ignames. Avec son clan, il participe à la coutume de mariage et de deuil des membres de la tribu...

Voilà les faits et gestes, les paroles, les attitudes, les comportements... empreints des valeurs de la morale

coutumière qui caractérisent le kanak et lui confèrent le droit à la dignité d'homme responsable.

Mais l'état colonial a acculé cette dignité naissante au fond des réserves, dans les clans et les tribus où il paraissait plus facile de l'étouffer à jamais. Heureusement les règles de vie tribale constituent un contre-poids aux influences néo-colonialistes. Ainsi, le conseil des clans et le chef de tribu veillent à la bonne application des us et coutumes tout en adaptant les apports extérieurs à la vie locale dont les quelques exemples ci-dessous.

Le mariage civil se complète avec le mariage religieux et coutumier. Les constructions en dur, financées par la mairie ou la province sont sous le contrôle du chef de clan.

Les campagnes électorales se tiennent hors de la chefferie où le parti unique coutumier qui n'est ni de gauche ni de droite, garantit l'unité des clans de la tribu. Bien sûr, la démocratie à la kanak est respectée par des discussions, les débats dans la famille d'abord puis dans les clans et au sein du conseil des clans qui délibère par consensus sur la question de l'intégration ou non de l'apport extérieur proposé...

Cependant, nous les kanak, nous vivons aussi ici à Nouméa où la culture dominante menace nos us et coutumes et déstabilise beaucoup nos jeunes en particulier nos jeunes en particulier.

Il est donc plus que jamais urgent de mettre, dans le grand Nouméa, des espaces de paroles pour nous les autochtones de ce pays, comme le Fale Fono des Wallisiens à Païta. Un fale fono (maison de réunion) pour chaque aire linguistique serait une des solutions envisageables.

Cela constituerait quelques mesures de justice sociale envers le peuple autochtone qui doit être non seulement reconnu en parole ou sur le papier mais aussi par des actions concrètes sur sa terre.

Cela constituerait également des espaces où la parole kanak est prête au/du dialogue des cultures pour la recherche d'un socle possible d'une société plus juste et fraternelle à construire. ■

Prosper Houquet

Originaire de la tribu de Héo, du clan Céu sur l'île de Iaii, Prosper Houquet est à la retraite depuis 2005 (enseignant). Il y a quelques semaines, il nous confiait dans une discussion en aparté que la culture kanak représente toute sa vie. Selon lui, *" la culture occidentale est prédominante dans tout le pays. Les fondements de notre société traditionnelle est en danger. La course au pouvoir de l'argent afin de satisfaire ses plaisirs égoïstes, les honneurs... nuit à notre culture. La mondialisation intervient dans nos vies... "*.

Dans un autre courrier titré, Mr Houquet pose la question suivante : *" Culture kanak, socle du projet de société pour l'IKS*. Pourquoi la culture kanak et non le métissage culturel ? "*. Un élément de réponse : *" la prise en compte de l'échelle de valeurs est importante. Pour cela, il faut policer les cultures susceptibles d'intégrer ce projet de société. Par exemple, la culture kanak, proposerait les valeurs morales coutumières comme fondement de projet à construire. En effet, la reconnaissance mutuelle, la solidarité, le respect, le partage... sont des valeurs qui règlent la conduite du kanak depuis sa naissance jusqu'à sa mort ... "*.

Un deuxième élément de réponse : *" les règles de vie familiale, clanique et tribale, précédemment décrites constituent des mesures de maintien des équilibres pour assurer la cohérence entre les droits et les devoirs coutumiers et leurs sujets. C'est la raison pour laquelle la culture kanak se présente comme le socle du projet de société de l'IKS... "*.

(*) IKS : Indépendance Kanak et Socialiste

Les affaires Chimenti et Saint-Cyr dénoncées par le SENC

La mobilisation étudiante, début Septembre, initiée par le syndicat des étudiants de la Nouvelle-Calédonie, a eu un impact assez significatif dans le milieu étudiant. Les étudiants dénoncent le non respect de l'égalité des chances pour Sidji Chimenti et l'affaire François Saint-Cyr.

Tout a commencé l'an dernier quand trente étudiants sont exclus des examens. La principale plaignante, Melle Sidji Chimenti, porte l'affaire au tribunal administratif avec d'autres camarades étudiants. Ils gagnent leur procès et le tribunal ordonne au département de droit de réorganiser les examens.

Les épreuves de droit se déroulent quand même mais un conseil de discipline est établi par les administrateurs de l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) contre la principale plaignante. Ils lui ont reproché notamment de tenir des " propos diffamatoires et insultants " contre un professeur.

Mais notre attention se porte surtout sur le fait que ce conseil de discipline est reporté le jour où Melle Chimenti doit passer ses examens, à la mi-mars de cette année. Peu de temps avant, les étudiants ne se laissent pas démonter par la gestion de l'Université, ils ont créé un comité de soutien pour leur camarade afin de demander l'annulation pure et simple de ce conseil de discipline. " Constatant par la même occasion du maintien du vrai-faux de ce



Une trentaine d'étudiants des deux campus (Nouvelle et Magenta) réunis devant le portail de la Fac de Nouvelle, le 1^{er} septembre dernier, soutiennent deux de leurs camarades étudiants, et ils veulent du changement !

conseil de discipline pour l'étudiante de licence en droit à qui on lui soumet un verdict : une exclusion avec sursis pendant un an ", rappelle Thierry Xoxame, le président du syndicat des étudiants de Nouvelle-Calédonie (SENC).

Une autre affaire éclabousse aussi l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) : celle de François Saint-Cyr à laquelle les étudiants en colère l'assimilent à un gaspillage de 21 millions de francs CFP. Une suspicion de fraude contre la copie d'examen de François Saint-Cyr. L'étudiant concerné demande un recours au tribunal administratif. Encore une fois, le procès est gagné.

Du côté de l'administration universitaire, on refuse d'appliquer les huit jugements du tribunal administratif. Un gâchis monumental selon les étudiants qui s'élève à une astreinte définitive de 21 millions de francs CFP. Soit une condamnation de l'UNC aux astreintes de 10 000 francs par

jour et maintenant elle s'élève à 100 000 francs par jour !

Autre point du cahier de revendications : la réfection du faré de Nouvelle qui n'a pas été rénové depuis huit ans. " Il y a un risque d'insécurité du fait de l'importance de sa fréquentation et pourtant ce dossier a été présenté par la Commission de la Vie Étudiante ", s'insurge le président du SENC. Un dernier point a été soumis à la direction de l'Université pour discussion : la fusion de la filière Histoire- Géographie dont aucune information précise n'a été donnée aux étudiants sur le pourquoi de cette fusion.

Le syndicat exige que l'application de la nouvelle maquette se fasse progressivement à partir de la première année. " Nos camarades étudiants craignent pour le devenir de leurs projets de formation qu'ils avaient prévu avant leurs inscriptions dans leurs filières de 1, 2, voire de 3 ans pour certains ", indique Thierry Xoxame. ■



ACTIVITÉS

L'USTKE et l'ASOES (Association pour la solidarité et l'entraide sociale) remercient toutes les personnes bénévoles et les militant(es) qui ont participé à l'organisation des trois jours du grand bingo de l'organisation syndicale (les 15-16-17 Août). Par ailleurs, nous remercions également tous les généreux donateurs du Nord et des Iles, les différentes sections, les fédérations de l'USTKE, les comités d'entreprises, les particuliers, les directions des grandes surfaces qui ont apporté de nombreux lots, des produits vivriers, des produits alimentaires, des boissons hygiéniques. La recette de ces trois jours d'activité servira à aider les camarades en difficulté.

COMITÉ DIRECTEUR

Que sont devenues la mobilisation et la solidarité des adhérents ?

Différents participants au Comité directeur du vendredi 1^{er} Août dernier ont répondu présents à la maison des syndicats. Sujets abordés : le dossier Carsud, la mobilisation sur les piquets de grève, le texte des lois sur l'emploi local.

Avant de commencer la réunion, Gérard Jodar a salué la mémoire des vieux qui nous ont quitté récemment : le vieux Grand chef André Tein louen d'Arama (Poum), le Grand Chef Paul Sihazé du district de Wetr (Lifou), Jean-Jacques de Felice (grand avocat de renom sur le plan national). Comme à l'accoutumé, le président de l'USTKE a fait le point sur l'évolution des conflits qui sont en cours : Carsud, TDF, Ponérihouen Ambulance.

Pour la situation de Carsud, le président a exposé à l'assemblée présente que les négociations ont été suspendues le Mardi 29 Juillet dernier avec l'émissaire de Véolia et le représentant de la Direction du travail, Mr Pierre Garcia. En contrepartie, l'USTKE va proposer aux collectivités de transformer Carsud en une régie de transport public afin de mieux desservir la population du Grand Nouméa.

Concernant TDF (une société qui s'est privatisée au fil des années), la grève a commencé le 16 Juin dernier. Cela fait deux mois que nos camarades grévistes attendent que leur situation soit réglée. Au préalable du règlement du cahier de revendications, la section de TDF souhaite le départ du chef des maintenances. La direction de TDF a fait appel à une société sous-traitante pour faire le travail des techniciens grévistes !

Franck Apock, 1^{er} secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement a fait un point sur la mobilisation des cama-

rades de l'enseignement privé (DDEC) qui se sont mis en grève pendant 48 heures (26-27 Juillet). Il y a eu environ 200 personnes mobilisées au total dans tous les établissements scolaires privés catholiques du pays. C'est très peu au vue du nombre des adhérents dans ce secteur.

La question de la mobilisation des adhérents dans les piquets de grève a fait l'objet de débat durant la réunion, ainsi que le manque de solidarité de certaines fédérations dans les conflits en cours.

Certains camarades ont soulevé le problème récurrent de l'alcool dans les piquets de grève, notamment sur celui de Carsud.

Le dispositif Prego (Programme de re-mobilisation pour l'emploi après Goro) a été également évoqué par Gérard Jodar. 1500 emplois vont être supprimés d'ici la fin de l'année à Goro Nickel. La province Sud a mis en place ce dispositif d'accompagnement afin de réorienter les travailleurs en fin de contrat de Goro Nickel vers d'autres voies.

Des mesures à la création d'entreprise sont également prévues pour les personnes intéressées. Gilles Nahiet, président du Conseil d'Administration de Cap Emploi Nord a, quant à lui, parlé du programme des tournées d'information de Cap Emploi Nord dans les différentes communes de la province Nord. Recrutement des gens du Nord à l'usine du Nord, que vont devenir les 1500 employés de l'usine du Sud ? ■



Gilles Nahiet, Président du Conseil d'Administration de Cap Emploi Nord.

Combat Ouvrier : Quelle est la situation des travailleurs dans le Nord ?

Gilles Nahiet : Par rapport à la construction de l'usine du Nord, nous orientons au maximum les demandeurs d'emploi vers les métiers liés à la construction de l'usine.

C.O. : Quelle est la situation réelle de la construction de l'usine ?

G.N. : Les travaux de cette usine démarrent assez vite, ils montent en puissance. Nous faisons actuellement des tournées dans les communes pour informer les jeunes demandeurs d'emploi. Nous sensibilisons ceux qui sont inactifs,

c'est-à-dire ceux qui ne viennent pas se pointer tous les mois (et qui vivent particulièrement en tribu). On les informe sur tous les métiers qui sont susceptibles de les intéresser. A ce titre, ce sont les demandeurs d'emploi qui doivent s'inscrire. Les entreprises font une démarche aussi près de nous, et nos conseillers les orientent vers les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi.

C.O. : Quels sont les corps de métiers qui sont demandés principalement ?

G.N. : Les métiers qui tournent autour des travaux du dragage et ceux liés à la mer. Il y a ceux qui suivent des stages de plongées. Les travaux de terrassement vont démarrer prochainement et nous recherchons des opérateurs d'engins, des mécaniciens, des conducteurs d'engins... Nous faisons déjà un travail d'information auprès des jeunes de la Province Nord. Si nous ne trouvons pas des jeunes issus de notre province qui peuvent occuper ces emplois, nous nous dirigerons vers la province Sud et la province des Iles.

C.O. : Est-ce que les jeunes sont intéressés par les métiers que vous proposez ?

G.N. : Oui certainement, par rapport aux métiers de la mine, il y a beaucoup de nos jeunes

qui sont passés par le Centre de Formation de Poro ou par d'autres stages dans les mines. Il y a ceux qui ont pu trouver du travail et il y a ceux qui sont restés sans emplois.

C.O. : Vous avez les chiffres des demandeurs d'emploi ?

G.N. : Je ne les ai pas en tête, mais vous avez des grandes communes comme Houailou et Ouégoa où la demande est forte.

A Koumac, la demande s'est stabilisée avec le projet de Thiébagui. Le projet de VKP (Voh-Koné-Pouembout) stabilise aussi la demande d'emploi.

C.O. : Justement par rapport au dispositif Prego, quelle est votre position ?

G.N. : Notre position est de favoriser nos demandeurs d'emploi issus de notre province puis rapport à ceux qui viennent de l'usine de Goro, nous les prendrons en priorité (ceux qui sont originaires de la province Nord).

C'est clair que si nous ne trouvons pas dans les communes du Nord, nous demanderons la contribution du SEF (Service Emploi Formation de la province Sud).

NDR : 2000 demandeurs d'emploi/mois sur le premier semestre 2008, en Province Nord.

De nouvelles adhésions pour la fédération

La Fédération Industrie a tenu son conseil syndical au siège de la Centrale, début Septembre. Trois nouvelles sections font leur entrée dans cette fédération.

"Nous avons trois nouvelles sections, celle de KNS, de Pâtisserie Vieille France, et celle de Nouméa Viande donc au total 20 nouvelles adhésions", a indiqué Fidel Malalua, 1^{er} secrétaire général adjoint de la Fédération Industrie. Leur adhésion a été faite par celui-ci, il leur a précisé les modalités des dépôts de cahier de revendication et l'idéologie politique et sociale de l'USTKE. Une remarque bien comprise par les camarades présents à ce troisième conseil syndical de l'année. Trois points étaient à l'ordre de ce conseil dont notamment les conflits qui sont en cours dans le secteur industriel. Les secrétaires généraux ont évoqué les préavis de grève déposés à la CSP et au groupe Saint-Vincent.

A propos de CSP : Tommy Fau Fau délégué syndical dénonce le harcèlement d'un cadre envers la section (il favoriserait d'après no-



Chaque délégué a évoqué la situation sociale de leur activité respective, le 1^{er} Septembre dernier.

tre représentant la concurrence par la mise en place d'un sous-traitant spécialisé dans la collecte des déchets spéciaux).

En ce qui concerne le conflit à IPC (Industrie de production de claquettes), il y a un licenciement économique en prévision. La rencontre tenue entre René Waikédé,

Secrétaire général de la Fédération Industrie, les camarades de la section et avec la direction a permis d'effectuer la mise en place d'un travail en commun concernant les procédures à tenir avant tout licenciement économique. Normalement, la direction aurait dû préciser la situation financière et comptable de l'entreprise.

Pour la section de Saint-Vincent : les revendications portent sur la prime d'intéressement, l'embauche locale.

Dans l'après-midi, un point a été fait dans chaque secteur où chaque délégué présent a fait un état des lieux dans chacune de leur activité respective. Le prochain conseil se tiendra le 13 Octobre au siège du syndicat. ■

BUREAU ÉLARGI

Signes identitaires et emploi local

L'actualité sociale a été largement évoquée par le président de l'USTKE. Notamment celle précédemment dite au comité directeur (cf. page 12). Deux questions sont revenues sur la table : celles sur la revendication de l'emploi local et les signes identitaires.

" Le CES a refusé majoritairement l'effigie des billets de banque. Par contre, l'hymne et la devise ont été acceptés par ce conseil ", a précisé Gérard Jodar. Joseph Boanemoa, un des membres du Comité de Pilotage, représentant l'USTKE dans cette structure issue de l'Accord de Nouméa, a ajouté ceci : " Le Comité de Pilotage a validé le principe du concours populaire sur les trois signes identitaires. Nous étions les seuls à dire que c'était rapide au niveau de la communication. Cela a duré un mois. La population kanak a participé à hauteur de 6%. C'est faible par rapport à l'ensemble du pays ".

Il reste à travailler à présent sur le nom et le drapeau du pays. Les membres du Comité de Pilotage auront du pain sur la planche dans les prochains mois.

Le vendredi 29 Août dernier, le CES (Conseil Économique et Sociale) a rejeté le graphisme des billets de banque par contre



l'hymne et la devise (terre de parole et terre de partage) ont été approuvés par ce conseil. L'avis du CES n'est que consultatif. Les élus du Congrès auront le dernier mot.

Autres points abordés : l'emploi local au sein des sociétés dont des employés sont en grève (Ponérihouen Ambulance, Carsud, TDF) et les différentes condamnations à l'encontre de nos militants actifs et du président (nous reviendrons dans le prochain numéro sur les détails de ces condamnations).

Une militante a déclaré au cours des débats qu'il existait une forme de malaise (deux clans) au sein de l'organisation. Le président a répondu à ces responsables que " le malaise peut être présent mais qu'il fallait avancer avec ceux qui sont là ! Le malaise provient de l'absentéisme des personnes ou responsables. " " Certains militants sont mobilisés à Carsud, d'autres à TDF. On ne peut pas être partout à la fois ! ", a ajouté un membre de la Fédération de la Fonction publique.

Cette réunion a finit sur la question du lien organisationnel entre l'USTKE et le Parti Travailiste. Auparavant, Mélanie Atapo, la chargée des finances a encore une fois déploré l'absence des membres de la commission financière à la réunion précédant le Bureau Élargi. Seuls les trésoriers des Fédérations suivantes étaient présents : Mines, Commerce et FPIPA. L'embauche d'une comptable sera effective prochainement. ■

Le déclin des coraux affecte la santé des populations tropicales

A l'heure actuelle où les débats internationaux portent sur la préservation de l'environnement et sur le développement durable, il est plus que nécessaire de porter une attention particulière à notre récif corallien, ici en Kanaky. Voici un article d'un de nos confrères du quotidien national " Le Monde ".

Les récifs coralliens des mers chaudes et leur prodigieuse biodiversité - plus de 10 000 espèces récifs coralliens des mers chaudes et leur prodigieuse biodiversité - plus de 10 000 espèces de mollusques et de poissons leur sont associées - sont en sursis. Pollution des eaux, acidification des océans et surtout réchauffement climatique provoquent une dégradation rapide de ces écosystèmes fragiles et complexes.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une augmentation de 2°C de la température moyenne du globe entraînerait un blanchissement généralisé des coraux, et une hausse de 3°C des mortalités "importantes". Au point que 2008 a été déclarée Année internationale des récifs coralliens.

L'enjeu est environnemental mais aussi sanitaire. C'est ce qu'expliquent, sur le site Internet de la revue Harmful Algae, des scientifiques de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) associés à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, de l'Institut Louis Malardé de Polynésie française, de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, du CNRS, de l'Inserm et de l'université de Boston.

La fragilisation des systèmes coralliens favorise en effet leur colonisation par un tapis d'algues, sur lequel se développent des algues microscopiques de la famille des dinoflagellés, décrit Dominique Laurent, spécialiste du Pacifique à l'IRD. Ces microalgues sécrètent des toxines, appelées ciguatoxines, qui sont ingérées par les poissons vivant près des récifs. La consommation de ces poissons provoque, chaque année, entre 50 000 et 100 000 intoxications sévères.

La ciguatera est une pathologie assez bien documentée, dans l'océan Indien, les Caraïbes et le Pacifique sud. Elle se manifeste par des troubles à la fois digestifs (vomissements, nausées), neurologiques (fatigue musculaire, paralysies locales, démangeaisons, inversion des sensations de chaud et de froid) et cardio-vasculaires (hypotension, bradycardie), qui peuvent perdurer plusieurs mois, voire des années et, parfois, être mortels.

Mais les chercheurs ont découvert que d'autres micro-organismes, des cyanobactéries, étaient aussi la cause d'empoisonnements. A la suite d'une alerte sanitaire déclenchée sur l'île néo-calédonienne de Lifou, dans l'archipel des îles Loyauté, où



35 cas d'intoxication avaient été observés, entre 2001 et 2005, au sein de la tribu de Hunëté, ils ont mené sur place une étude épidémiologique, couplée à une campagne de plongées et d'observations sous-marines.

Leurs premières conclusions montrent qu'une partie des formations coralliennes, volontairement détruites par les pêcheurs pour faciliter le passage de leurs bateaux, est envahie par des cyanobactéries formant de grandes plaques noirâtres. Ces micro-organismes semblent produire un ensemble de molécules paralysantes, dont certaines très proches des ciguatoxines. Mais, ici, la contamination des populations se fait aussi par la consommation des mollusques, comme les bénitiers, ainsi que des poissons herbivores se nourrissant des algues, comme les poissons perroquets, les poissons chirurgiens ou les nasons.

En outre, il s'agit d'intoxications aiguës, entraînant dans un cas sur trois une hospitalisation, et contre lesquelles les remèdes traditionnels tels que le "faux tabac" - plante du genre Argusia avec laquelle se soignent les Néo-Calédoniens - sont inopérants.

Les mêmes observations ont été réalisées sur l'île de Raivavae, en Polynésie française.

Afin de mieux connaître le rôle des cyanobactéries, la nature des molécules toxiques qu'elles sécrètent, et surtout afin de savoir s'il s'agit de phénomènes localisés ou touchant, au contraire, l'ensemble des zones tropicales, un programme de recherche à grande échelle, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), va être lancé par les mêmes équipes auxquelles se sont joints l'Institut Pasteur de Paris, l'Ifremer et l'Agence pour la recherche et la valorisation marine (Arvam) de la Réunion.

En octobre, quinze pays et territoires du Pacifique sud se réuniront à Nouméa pour débattre de ces risques sanitaires avec des spécialistes mondiaux. "Avec le réchauffement qui, dans le même temps, affaiblit les milieux coralliens et favorise la prolifération des micro-organismes, souligne Dominique Laurent, c'est tout le mode de vie des populations insulaires tournées vers la pêche qui est mis en péril." ■

**Article de Pierre Le Hir paru dans l'édition
" Le Monde " du 5 Août 2008**

Fidji est battu en retraite par les dirigeants océaniens

Les dirigeants des pays membres du Forum des Iles du Pacifique (FIP), réunis début Août dans le cadre de la traditionnelle " retraite " de cette réunion annuelle, ont rompu avec la tradition en publiant un communiqué avant même le communiqué final, spécifiquement consacré à la question du retour à la démocratie aux Iles Fidji, après le putsch du 5 Décembre 2006.

Dans ce communiqué, les chefs d'États et de gouvernements océaniens, dont les Premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, M. Kevin Rudd et Mme Helen Clark, ont en substance lancé ce qui est largement décrit comme un " dernier avertissement " au régime provisoire dirigé par le contre-amiral fidjien Franck Bainimarama.

Ce dernier, dès le mois de juin, avait clairement indiqué que la promesse faite en 2007 devant l'Union Européenne, puis les dirigeants du forum, de tenir des élections législatives avant la fin du premier trimestre 2009, ne serait probablement pas tenue. Principal motif avancé : le Contre-amiral veut absolument faire précéder ce scrutin de réformes en profondeur concernant notamment le mode de scrutin, le découpage électoral, mais aussi toute une série de mesures censées tracer une voie exempte de trouble pour cet archipel, qui a connu quatre coups d'État depuis 1987.

Dernier avatar : l'annonce, en début de semaine, du Contre-amiral, qu'il n'assisterait pas, ni lui, ni sa délégation, au sommet annuel du Forum. Cette fois-ci, il évoquait l'insuffisance des visas délivrés à titre exceptionnel par la Nouvelle-Zélande pour leur déplacement vers Niue. M. Bainimarama estime que les visas de transit à Auckland interdisaient à la délégation fidjienne d'y tenir des réunions bilatérales, comme semblent s'apprêter à le faire plusieurs autres délégations, les infrastructures sur Niue étant par trop insuffisantes.

Du côté de la communauté régionale et internationale, les réformes sur lesquelles le Contre-amiral insiste ne sauraient en aucun cas précéder un retour à la démocratie. L'une des principales raisons invoquées et que sans cela, ces réformes (contenues dans une «Charte», fruit du travail d'un «Conseil pour Construire un Fidji Meilleur») n'auront aucune légitimité. Un «Forum politique», censé avoir l'appui du Commonwealth et des Nations-Unies, devait se tenir à Fidji courant août, mais il n'a pas encore eu lieu. Pour les dirigeants du Forum, la position est désormais claire : soit Fidji montre des signes tangibles de préparation pour des élections dans les délais annoncés (avant fin mars 2009), comme

promis, soit il sera temporairement écarté du Forum, bien que son siège régional se trouve à Suva.

Cette suspension constituerait aussi une première depuis la création du Forum, en 1971, vis-à-vis d'un État membre. Mais au niveau du Commonwealth (dont Fidji est aussi membre), Fidji l'a déjà subie dans le passé (lors des précédents putschs de 1987 et de 2000) et continue encore à en être frappé depuis le dernier coup d'État du 5 Décembre 2006.

Du côté de la capitale fidjienne, aucune réaction n'a encore été observée, le régime fidjien se réservant le droit d'étudier en profondeur le texte des dirigeants océaniens. M. Bainimarama, en début de semaine, n'avait pas exclu de couper entièrement les ponts avec le Forum si celui-ci continuait à insister pour des élections avant fin mars 2009. Il avait alors estimé que cette organisation régionale, au lieu, de faire pression, devait au contraire soutenir Fidji dans ses initiatives, y compris celles concernant les réformes politiques.

Sauver la crédibilité du Forum

Justifiant cette position forte, qui avait été largement pré-annoncée par les Premiers ministres australien et néo-zélandais, dans les jours qui ont précédé le sommet, Toke Talagi, nouveau Président en exercice (et Premier ministre du pays hôte, Niue) a souligné que cette organisation régionale se devait de préserver son intégrité.

Le Forum a par ailleurs fourni une base juridique à cette position, en invoquant la Déclaration de Biketawa, déclaration faite lors d'un précédent sommet, en 2000, et qui, pour la première fois, reconnaissait une sorte de " droit d'ingérence " dans les affaires d'un pays membre en proie à des troubles civils ou politiques.

Dans le cadre des mesures prévues par cette déclaration régionale, des contre-mesures ou des sanctions figurent dans l'arsenal. M. Talagi a par ailleurs tenu à souligner le caractère unanime de cette décision, prise dans un hôtel de Niue, aux environs de la capitale Alofi. Il a aussi tenu à démentir que cette décision soit le résultat de quelconques pressions de la part de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. " Nous avons tous été d'accord avec ce communiqué. Nous voulions exprimer notre préoccupation, y compris au sujet de la crédibilité du Forum ", a-t-il insisté.

Désormais, afin de continuer à surveiller l'évolution de la situation à Fidji, le " groupe de contact " composé de six ministres des affaires étrangères du Forum devrait continuer à être mandaté pour effectuer sur place au moins une nouvelle mission avant la fin de l'année.

Toujours avant la fin de l'année, ce groupe devra alors rendre compte et émettre de nouvelles recommandations au Forum, dans le cadre d'une réunion spéciale qui devrait avoir lieu en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

C'est à l'issue de cette réunion que le Forum, s'il estime que les progrès réalisés par Fidji en matière de préparation des élections avant fin mars 2009 ne sont pas suffisants, décidera de suspendre cet archipel de son statut de membre du FIP. Les élections législatives, a précisé le Forum, devront de toute manière se tenir " dans le cadre des lois électorales et de la Constitution existantes ". ■

Manif... en images

Cette année est marquée par la durée de certains conflits, par des manifestations devant le Haussariat, le Commissariat Central, le Palais justice de Nouméa. Onze jours de grèves générales décidées par le Bureau Confédéral afin de défendre l'emploi local, dénoncer la répression policière, l'attitude de l'Etat français, les décisions de justice par rapport à nos militants. Nous revenons en images sur les moments forts de cette première partie de l'année. " Les hommes sont égaux en parole, seuls les actes les différencient " (dixit Eloi Machoro). Nos actions sur le terrain, nos manifestations dans les rues auront été aussi sans précédents et elles ne sont pas finies !



Grève générale du 25 Janvier 2008



Manif du 1^{er} Mai 2008



Grève générale du 25 Janvier 2008



Grève générale du 29 Mai 2008



Grève générale du 13 Février 2008



Grève générale du 29 Mai 2008



Grève générale du 22 Février 2008



Grève générale du 29 Mai 2008